

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Hauts-de-France
268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Barœul
03 20 82 79 67
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE HAM

7 place de l'Hôtel de Ville
80400 Ham
03 23 81 00 00
mairie@ville-ham.fr
<https://ville-ham.fr/>

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ORGUE DE HAM

61 rue du Théâtre
80400 Ham
06 62 02 40 89
p.delarue2@wanadoo.fr

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

L'orgue de l'église Notre-Dame de Ham

Somme



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Association des Amis de l'orgue de Ham - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration d'un orgue de 1950

◆ ◆ LE PROJET

L'orgue, a été construit par les Ateliers Beuchet-Debierre en 1950 en remplacement d'un instrument de la société Cavallé-Coll détruit par faits de guerre et dont il réutilise le buffet.

Les éléments de l'orgue se sont progressivement détériorés et les systèmes de transmission présentent aujourd'hui des lacunes. Il est nécessaire d'opter pour un travail en profondeur afin d'assurer la préservation de cet instrument remarquable.

L'objectif du travail de restauration est de réaliser le relevage des grandes orgues, de remplacer l'ensemble des membranes ainsi que de faire le relevage de la partie instrumentale (tuyaux). Plusieurs points secondaires sont prévus selon les tranches réalisées. Malgré un bon fonctionnement, le système de transmission des notes et des jeux est ancien. Il est également prévu de traiter la mise aux normes électriques de l'ensemble de la console.

◆ ◆ L'ORGUE ET SON HISTOIRE

Beuchet-Debierre est un établissement nantais spécialisé dans la facture d'orgue depuis 1862. Cet orgue de l'église Notre-Dame de Ham est tout à fait représentatif de la facture de l'établissement. Il utilise les technologies

modernes de transmissions présentes dans un grand nombre de leurs instruments. Il fut inauguré le 26 novembre 1950 par Léonce de Saint-Martin, organiste et compositeur français. L'orgue est abrité par l'église Notre-Dame, protégée par un classement au titre des monuments historiques depuis 1862 pour la crypte et depuis 1888 pour l'église dans sa globalité.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Le projet de restauration de l'orgue porté par la Mairie de Ham constitue un atout majeur dans le cadre de la stratégie d'attractivité. Il s'intègre dans le cadre du projet de territoire visant à mettre en valeur le patrimoine et affirmer la vocation touristique de Ham.

L'orgue reste un élément incontournable pour poursuivre et développer la vie culturelle de la commune. Ainsi, après sa restauration, il continuera d'être régulièrement mis à l'honneur lors de concerts organisés par l'Association des Amis de l'orgue de Ham. Des projets d'animation et de mise en valeur pourront également être menés.

Montant des travaux	83 628€
Objectif de collecte	50 176€
Début des travaux	2024

Crédit photos © Association des Amis de l'orgue de Ham



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'orgue de l'église Notre-Dame de Ham

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87616

ou en lashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Hauts-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine L'orgue de l'église Notre-Dame de Ham**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre